

# **REGLEMENT FOULEES DE GROMESNIL**

## **ORGANISATION**

---

Le G.A.C.C.S.R organise le 17 septembre 2023 les 3<sup>èmes</sup> Foulées de Gromesnil. Cette manifestation est constituée de 4 compétitions :

1. MARCHE SPORTIVE 5 KM	Départ 9H15
2. RANDONNEE 5 KM	Départ 9H15
3. COURSE 10 KM EN INDIVIDUEL	Départ 9H30
4. LA MINI GALOPETTE 800 M	Départ 11H15 (Ecole athlé/Poussins)
5. LA GALOPETTE 1600M	Départ 11H30 (Minimes/Benjamins)

## **CATEGORIES**

---

Mini Galopette : Ecoles Athlé (2015 à 2017) et Poussins (2013 à 2014)

Galopette : Benjamins (2011 à 2012) et Minimes (2009 à 2010)

Course 10 km et Marche Sportive 5 km : Cadets à Vétérans

5 km randonnée : Ouvert à tous à partir de la catégorie Cadets (2007/2008)

## **INSCRIPTIONS**

---

### **MARCHE SPORTIVE - 5 KM**

INSCRIPTIONS DEMATERIALISEES SUR LE SITE "Normandie Course A Pied". Le paiement en ligne est sécurisé et vous disposez d'un visuel sur tous les engagements.

**Inscriptions possibles sur internet jusqu'au vendredi 15 septembre 2023 19h00**

Ou

Envoi inscriptions papier à :

BROUARD Patricia 64, Rue Raymond Queneau 76430 ST ROMAIN DE COLBOSC.

Chèque à l'ordre du GACCSR

Renseignements : [patriciabrd@gmail.com](mailto:patriciabrd@gmail.com)

INSCRIPTIONS SUR PLACE : samedi après-midi de 14h00 à 17h00 et dimanche matin à partir de 8h00 avec une majoration de 2 €.

### **ENFANTS : GALOPETTE et MINI GALOPETTE**

INSCRIPTIONS PAR MAIL à Mathilde DEBLONDE à l'adresse mail suivante [emathilde14@hotmail.fr](mailto:emathilde14@hotmail.fr)

Bulletin individuel d'inscription sur notre site : [www.gaccsr.com](http://www.gaccsr.com)

INSCRIPTIONS SUR PLACE Samedi après-midi de 14h00 à 17h00 et dimanche matin à partir de 8h00

Gratuit pour les enfants (ATTESTATION PARENTALE à fournir pour les non licenciés)

## **PARCOURS**

---

10 km course : Parcours sur une boucle avec forêt et chemin (détail parcours sur site GACCSR).

5 km marche et randonnée : Parcours nature et chemin

## RETRAIT DES DOSSARDS

---

Les dossards sont à retirer le dimanche matin au Parc Eco Normandie, au Château de Gromesnil à St Romain à partir de 8h00  
Ce sont des dossards avec puce récupérable.

## MONTANT DES INSCRIPTIONS

---

MINI GALOPETTE ET GALOPETTE	<b>GRATUIT</b>
10 KM COURSE	<b>10 €</b>
MARCHE SPORTIVE	<b>8 €</b>
RANDONNEE	<b>4 €</b>

## CERTIFICAT MEDICAL

---

Suite à une décision ministérielle, il n'est plus nécessaire de présenter un certificat médical. Un questionnaire médical est à remplir ainsi qu'une attestation signée du coureur.

Pour les licenciés : une copie de la licence FFA, FSGT ou triathlon avec mention « athlétisme ».

Pour les Ecoles Athlé, Poussins, Benjamins, Minimes et jeunes moins de 18 ans, une attestation sur l'honneur d'un des parents devra être fournie.

**PARTICIPATION DES MINEURS** : L'autorisation parentale est obligatoire et doit être signée par l'un des parents pour que l'enfant mineur puisse participer à la compétition.

Il est de la responsabilité du représentant légal de s'assurer que l'état de santé de l'enfant mineur l'autorise à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition. Pour cela, il devra impérativement compléter le questionnaire de santé figurant sur le site [www.gaccsr.com](http://www.gaccsr.com). Si la réponse à une des questions posées est OUI : Il devra s'assurer auprès d'un médecin de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition (présentez-lui ce questionnaire renseigné). Si la réponse à toutes les questions est NON : Il n'y aura pas de certificat médical à demander. Par la signature de l'attestation parentale, le représentant légal s'engage à avoir procédé à ces vérifications

## ASSURANCES

---

Les organisateurs sont couverts par une police responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance, il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Les concurrents devront respecter le code de la route et se conformer aux règlements FFA en matière de course hors stade. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance physique et physiologique immédiate ou future, ou technique, de perte, de vol d'objets ou de matériel. Les concurrents s'engagent également à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident ou accident pouvant résulter de leur participation à cette épreuve.

## ASPECT MEDICAL

---

Une assistance médicale est assurée par la Protection civile. Le ou les médecins peuvent décider de la mise hors course d'un athlète.

## **SANITAIRES**

---

Il n'y aura pas de douche mise à disposition des coureurs. 2 WC seront à disposition.

## **RAVITAILLEMENTS**

---

1 point de ravitaillement (eau) sur le parcours.

Ravitaillement à l'arrivée

Toasts Boudin de St Romain

## **RESPECT DE LA NATURE**

---

Chaque participant se doit de respecter l'environnement : pas de jets de déchets en dehors des ravitaillements. Les gobelets en plastique sont désormais interdits.

## **CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES**

---

### **CLASSEMENTS**

Le G.A.C.C.S.R fait appel à la Société "SMIL'EVENTS 27" pour s'occuper de la gestion des résultats.

Les catégories pour les classements s'appliquent en fonction du règlement de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).

Un classement général et par catégorie est effectué à l'issue de chaque course (sans cumul).

Ces résultats seront affichés et seront disponibles dans la soirée sur [www.gaccsr.com](http://www.gaccsr.com) et [www.normandiecouseapied.com](http://www.normandiecouseapied.com).

### **RÉCOMPENSES**

Récompenses pour tous : choix d'un lot lors du retrait des dossards.

### **GALOPETTE & MINI GALOPETTE**

La remise des récompenses se fera à la fin des courses.

Mini galopette : Médaille pour tous et récompenses pour les 3 premiers Ecoles athlé et Poussins filles et garçons.

GALOPETTE : 3 premiers de chaque catégorie Benjamins et Minimes filles et garçons.

### **MARCHE SPORTIVE/10 KM COURSE**

La remise des récompenses aura lieu à partir de 11h30 à la charreterie

Un classement scratch sera établi comme suit :

### **SCRATCH (SANS CUMUL)**

5 KM MARCHÉ      3 PREMIERS Hommes & Femmes  
1<sup>er</sup> de chaque catégorie Masters

10 KM COURSE      3 PREMIERS Hommes & Femmes  
1<sup>er</sup> de chaque catégorie Masters

RANDONNÉE : Pas de classement, ni récompense.

## **DROIT D'IMAGE**

---

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser sans contrepartie financière les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux Foulées de la Communauté sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

## **CONTRÔLE ANTI-DOPAGE**

---

Des contrôles anti-dopage inopinés peuvent avoir lieu à l'initiative de la FFA sans que ce soit à l'initiative de l'organisation ou qu'elle puisse s'y opposer. Conformément à la législation tout participant désigné, licencié ou non, doit s'y soumettre, sous peine des sanctions prévues par la loi.

## **SÉCURITÉ**

---

Les accompagnateurs ou suiveurs (en vélo ou autre moyen de locomotion) sont interdits sur les parcours. Le non-respect de cette disposition entraînera la disqualification de l'athlète.

## **RGPD**

---

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

## **ANNULATION**

---

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité ou la santé (Annulation pour cause COVID) des concurrents ou des bénévoles encadrant l'épreuve, l'organisation se réserve le droit d'annuler les épreuves.

Pour toute annulation due à la crise sanitaire, votre inscription sera automatiquement reportée à 2023.

En cas de limitation du nombre de participants, les coureurs non retenus se verront remboursés de la somme de leur inscription.

## **CONNAISSANCE DU REGLEMENT**

---

Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît prendre connaissance du règlement et l'accepter en totalité sans aucune réserve.